

530697-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Servizi ta' l-installazzjoni ta' apparat għall-kejl – Accord cadre à bons de commande pour l'intégration, la mise en service et la maintenance d'automates dans les tunnels du réseau ESCOTA

OJ S 146/2026 31/07/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Servizzi

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Affarijiet ekonomiċi

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Accord cadre à bons de commande pour l'intégration, la mise en service et la maintenance d'automates dans les tunnels du réseau ESCOTA

Deskrizzjoni: Le présent accord cadre à bons de commande, mono attributaire, a pour objet la réalisation de prestations de dépose, recâblage, intégration, paramétrage, mise en service et maintenance d'automates de marque Rockwell fournis par le maître d'ouvrage sur l'ensemble des tunnels du réseau Escota.

Identifikatur tal-proċedura: 59828f9c-476a-4d98-b86a-b91b4506af66

Identifikatur intern: DTSE.YM-26.037-3

Tip ta' proċedura: Ristretta

Il-proċedura hija aċċellerata: le

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 51210000 Servizi ta' l-installazzjoni ta' apparat għall-kejl

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 50324100 Servizi tal-manutenzjoni tas-sistemi, 71330000

Servizzi varji ta' l-inġinerija, 72253200 Servizi ta' l-appoġġ tas-sistema

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Ikun fejn ikun

Informazzjoni addizzjonali: Les travaux se situeront sur le réseau ESCOTA dans les départements cités en section 5.1.2 ci-après.

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure suivie pour la passation du marché concerné étant de type « restreinte », seuls les candidats retenus à l'issue de la phase candidature seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le dossier de consultation (DCE) ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers (ou de la date mentionnée dans ce courrier) aux seuls candidats admis à soumissionner. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une

procédure dématérialisée. Les candidats doivent s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible à l'adresse <https://consultations-escota.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse e-mail. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée en suivant, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 « Conditions de présentation ». Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis (candidature) en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01 :00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli (candidature) « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis (candidature) seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Forme juridique de l'attributaire : l'accord-cadre sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même accord-cadre et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : de leur capacité économique et financière, de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du paragraphe

5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable par ESCOTA, d'un nombre minimum et d'un nombre maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies ultérieurement au règlement de consultation.

Baži legali:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Ksur tal-obbligi stabbiliti skont raġunijiet ta' esklużjoni purament nazzjonali: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Accord cadre à bons de commande pour l'intégration, la mise en service et la maintenance d'automates dans les tunnels du réseau ESCOTA

Deskrizzjoni: Le marché, qui implique la mise en place d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande, concerne la réalisation de prestations de dépose, recâblage, intégration, mise en service et maintenance d'automates de marque Rockwell fournis par le maître d'ouvrage, sur l'ensemble des tunnels du réseau d'ESCOTA. Ces automates servent à piloter et superviser les équipements de sécurité des tunnels. Les prestations de dépose et de recâblage comprennent le démontage et le recyclage des automates obsolètes en place, puis leur remplacement par de nouveaux automates, également de marque Rockwell. Les prestations d'intégration comprennent l'installation, le paramétrage et la réalisation des tests permettant de valider la conformité des nouveaux matériels avec l'ensemble des équipements en service, requérant de la part de l'intégrateur une expérience avérée dans l'intégration et la mise en œuvre de matériels de marque Rockwell. Les prestations de mise en service comprennent la mise en production et le transfert de l'exploitation des automates aux équipes techniques d'ESCOTA. Les prestations de maintenance 24/7 comprennent la maintenance matérielle des automates, mais aussi leur maintenance logicielle à réaliser pendant la durée de l'accord-cadre. Les prestations se réaliseront dans des tunnels en exploitation, de jour ou de nuit, impliquant de fortes contraintes d'exploitation, et une réelle capacité d'adaptation de la part des candidats. La fourniture des automates n'est pas incluse dans cet accord-cadre. A titre indicatif, le besoin moyen est évalué à environ 30 automates et 300 MESD (Modules Entrées/Sorties Déportés) au sein de 15 tunnels.

Identifikatur intern: DTSE.YM-26.037-3

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 51210000 Servizi ta' l-istallazzjoni ta' apparat għall-kejl

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 50324100 Servizi tal-manutenzjoni tas-sistemi, 71330000

Servizi varji ta' l-inġinerija, 72253200 Servizi ta' l-appoġġ tas-sistema

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Le présent accord cadre n'est pas renouvelable. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Var (FRL05)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 48 Xhur

5.1.5. Valur

Valur massimu tal-ftehim qafas: 3 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): le

Informazzjoni addizzjonali: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum du marché pour la durée totale de l'accord cadre, soit 48 mois.

5.1.9. Kriterji tal-ġhażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : Sous-dossier A (Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession): - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants) - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Sous-dossier B (Capacité économique et financière): - Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, l'Acheteur, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau spécifique minimal exigé: Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 500 000 euros.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Sous-dossier C (Capacité technique et professionnelle): - Pièce C1 : Les candidats devront disposer d'une expérience confirmée dans l'intégration, la programmation, la mise en service et la maintenance d'équipements Rockwell Automation. Ils produiront à l'appui de leur candidature des références récentes et pertinentes ainsi que les certifications, qualifications professionnelles ou tout autre justificatif permettant d'attester de cette compétence. Cette référence mentionnée constitue un niveau minimal de capacité technique et professionnelle exigé par l'acheteur, conformément à l'article R. 2142-2 du Code de la commande publique. Les candidats ne démontrant pas qu'ils satisfont à cette exigence minimale verront leur candidature écartée. - Pièce C2 : Présentation d'une liste des principales prestations de même nature réalisées au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Sont notamment considérées comme prestations de même nature les prestations d'intégration, de programmation, de mise en service, de maintenance ... comportant des automates Rockwell Automation ou équivalents. Les prestations les plus importantes sont prouvées par des attestations du destinataire (certificat de capacité), ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Pièce C3 : Accord de confidentialité. Les informations qui seront présentes dans le DCE étant pour certaines confidentielles, les entreprises candidates devront obligatoirement fournir, daté et signé, avec leur dossier de candidature, l'accord de confidentialité spécifique à cet accord-cadre et disponible à l'adresse suivante : <https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats étrangers devront produire les éléments attendus dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. Pour la liste des prestations de même nature (pièce C2), les candidats devront impérativement renseigner l'annexe 1, disponible à l'

adresse suivante: <https://consultations-escota.omnikles.com>. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, l'Acheteur se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Précisions sur les capacités : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) à condition que document soit rédigé en français, soit par les documents DC1 dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur) téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le Maître d'Ouvrage peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique, à condition que les candidats mentionnent dans leur dossier de candidatures toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Numru minimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 5

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partekippazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partekippazzjoni: 10/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le

Hu meħtieġ ftehim ta' kunfidenzjalità: iva

Fatturazzjoni elettronika: Permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Tribunal judiciaire de Marseille

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal judiciaire de Marseille

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal judiciaire de Marseille

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partekipazzjoni: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organizzazzjonijiet**8.1. ORG-0001**

Isem uffiċjali: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Numru tar-reġistrazzjoni: 56204152500071

Dipartiment: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Indirizz postali: Direction de l'Ingénierie et des Systèmes d'Information 432 avenue de Cannes BP41

Belt: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Kodiċi postali: 06210

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: DMO - Service Marchés et Contrats

Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telefown: +33493485000

Indirizz tal-internet: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>

Profil tax-xerrej: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist
Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni
Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal judiciaire de Marseille
Numru tar-reġistrazzjoni: 17130111200776
Indirizz postali: 6 rue Joseph Autran
Belt: MARSEILLE
Kodiċi postali: 13006
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pajjiż: Franza
Email: tj-marseille@justice.fr
Telefown: +33491155050
Fax: +33491544290

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami
Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami
Organizzazzjoni tal-medjazzjoni

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union
Numru tar-reġistrazzjoni: PUBL
Belt: Luxembourg
Kodiċi postali: 2417
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pajjiż: Il-Lussemburgu
Email: ted@publications.europa.eu
Telefown: +352 29291
Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: 19835802-dcf5-4681-8405-ff0839107da6 - 01
Tip ta' formola: Kompetizzjoni
Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard
Sottotip tal-avviż: 16
Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 30/07/2026 06:46:26 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT
Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż
Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 530697-2026
Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 146/2026
Data tal-pubblikazzjoni: 31/07/2026